



Atelier d'éveil à l'expression musicale

L'atelier d'éveil à l'expression musicale

C'est une forme d'action propre aux Jeunesses Musicales s'adressant aux enfants dès le plus jeune âge, dans l'enseignement fondamental (maternel et/ou primaire), les crèches, l'enseignement spécial et/ou dans tout autre contexte adéquat.

Il consiste en cycles de séances progressives et ludiques d'éveil de l'enfant et des tout-petits, adaptées à l'âge et à la personnalité de ceux-ci, par la musique, le chant, le rythme, le mouvement & la danse, l'écoute, les découvertes vivantes des instruments et plus globalement tout ce qui se rapporte à l'expression musicale.

Cette action s'articule en toute complémentarité avec les programmes pédagogiques et complète la formation dispensée par les enseignants titulaires.



Ses objectifs

- Développer les possibilités musicales des enfants dès leur plus jeune âge.
- Faciliter leur approche au monde sonore (écoute) et à l'expression vocale (chant).
- Accroître leur sens artistique et leurs potentialités sensorielles.
- Stimuler leur créativité, leur imagination par des activités centrées sur le jeu, l'expérimentation, l'invention.
- Permettre aux enseignant(e)s de vivre activement un moment musical avec leurs élèves, et selon leur volonté, avoir accès à une formation continuée complémentaire.

Ses Moyens

Des professionnels dûment spécialisés basant leurs interventions en toute complémentarité avec les enseignants.

La pédagogie déployée par ces « musiciens intervenants » est principalement ludique, basée sur le chant, et crée un cadre « non scolaire » souvent heureux. Actuellement, 6 employés forment l'équipe d'animation des JM.





Ce qu'on y fait

De la pratique vocale par l'apprentissage de comptines, de chants, de danses, de phrases rythmiques,

Des jeux divers et progressifs faisant intervenir des éléments de psychomotricité, la discrimination auditive, l'association son & mouvement, la pose et le travail de la voix, la structuration rythmique,...

De la pratique instrumentale (improvisations, compositions élémentaires ou non conventionnelles,)

Ce qu'on n'y fait pas

Remplacer l'enseignant(e) : Les ateliers d'éveil complètent le travail des titulaires des classes et peuvent leur servir de formation complémentaire réutilisable selon leur motivation.

Remplacer l'enseignement musical dispensé par les écoles de musique, les académies,

De par sa nature, l'atelier d'éveil à l'expression musicale s'adresse à tous les élèves, quel que soit leur niveau et constitue un apport essentiellement différent et complémentaire de celui du cours de solfège et d'instrument traditionnellement dispensé par l'enseignement artistique.



Bon à savoir

Il est établi que les retombées d'un éveil musical (ainsi appliqué) touche le développement global de l'enfant tant dans la structuration de sa personnalité que dans les disciplines d'apprentissage (math, français, apprentissage des langues étrangères, ...) ou encore dans ses performances créatives !

Si tous les enfants aiment la musique

Qu'on leur en donne l'accès ensemble !



Les Jeunesses Musicales du Luxembourg belge

Rue Camille Joset,1c – 6730 Rossignol

Téléphone : 063/41.22.81.

Mail : jmlb@jeunessesmusicales.be ou b.lesuisse@jeunessesmusicales.be

www.jeunessesmusicales.be

Pour tous vos contacts

Benoît LESUISSE, responsable pédagogique

Notre équipe de Musiciens Intervenant en éveil musical

Lionel BRACK, animateur

Maxime CHAMPION, animateur

Yoann GRUDZIEN, animateur/formateur

Benoît LESUISSE, animateur/formateur/coordonateur

Marie LIGNIAN, animatrice et petite enfance

Gwendoline ANCIA, animatrice musique et danse

Ce qu'en pensent les enseignants

« Chaque séance débute par un bonjour musical, un échauffement de voix, ... Les enfants écoutent une histoire qui mène à une chanson, reçoivent les consignes du prochain jeu de hauteur, d'intensité du son, ... Les inhibitions se lèvent de façon spectaculaire. J'ai pu observer les enfants de l'extérieur et j'ai beaucoup appris. »

Madame DASSONVILLE : institutrice –
école communale de Humain (Marche)

« A l'école, il n'y a pas que les maths et le français ; et la musique peut, entre autres, préparer admirablement les enfants à l'acquisition optimale des autres branches »

Monsieur BOLLAND : instituteur en chef –
école communale de Amonines

« Ces ateliers permettent à l'enseignant d'apprendre des nouvelles façons d'enseigner mais également de redécouvrir certaines possibilités musicales trop souvent oubliées. »

Madame ADAM : institutrice maternelle –
école communale de Mabompré

Nos tarifs et propositions

	Prix par classe pour un cycle de 9 séances de 50 minutes		
	1 classe	à partir de 4 classes	à partir de 6 classes
cycle de 9 séances de 50 minutes	500,00 €	450,00 €	430,00 €